

# **REUNION COMMISSION du 21 avril 2017** **A SAINT CYR EN VAL**

## **Etaient présents :**

**MEMBRES** – Gérard DEZECOT – Didier PERRUICHE –

**COMITE DIRECTEUR** Catherine GARNIER

## **CLUBS PRESENTS-**

**ASPTT Orléans, VC Beaumont-Boësses, US Bonny, Braquet Abbaticien, Infosport, AS Menestreau, Meung Cyclisme, Amicale de Neuville, USM Saran, Vélo Sport St Cyrien, US Orléans Free Bike.**

**Excusés** : Thierry TOURETTE, Gilles BRINON, VTT MARDIE, CYCLO SPORT ABRAYSIEN, USM Montargis, Pascal GIRY, Nevoy Sport.

La réunion est ouverte avec 15 responsables de club et 12 clubs représentés.

Gérard DEZECOT se propose de rédiger le compte rendu qui sera envoyé par mail à chaque club et sera publié sur le site.

Gérard DEZECOT remercie José PAREDES du Vélo Club ST CYRIEN qui nous a réservé cette salle en accord avec la mairie de ST CYR EN VAL.

José PAREDES est le correspondant du Vélo club ST CYRIEN qui compte 11 coureurs cette année. Il est également le gérant de PRO CYCLE 45 basé à St Jean le Blanc.

## **1. ADHESIONS**

Comme décidé à la réunion de janvier, les demandes de descentes ont été bloquées jusqu'à aujourd'hui. En revanche, les 57 adhésions reçues en 1 mois ont été gérées au mieux directement par la Commission.

Il y a eu quelques ratés au niveau de la 1ère et 2 e catégorie à cause du manque d'informations concernant les coureurs FFC et les triathlètes. C'est très compliqué de faire des recherches et des enquêtes.

Après discussion il est décidé pour la prochaine saison de modifier l'imprimé de demande de cartons et d'exiger une copie de licence pour les coureurs FFC.

Dans tous les cas le règlement National sera appliqué, notamment pour les coureurs FFC avec une licence OPEN qui seront mis automatiquement en 1<sup>ère</sup> catégorie Ufolep.

Lecture est faite de la liste des adhésions qui est validée à l'exception de certains coureurs possédant une licence OPEN.

L'information est donnée concernant le coureur de 1<sup>ère</sup> catégorie JP DESSENON de l'UC GIEN. Après quelques remarques des départements voisins, il s'avère que ce coureur avait obtenu plus de 50 points en 3<sup>e</sup> catégorie FFC en 2016. Avec le correspondant de Gien, Patrick GARNIER il a été convenu à l'amiable de lui retirer son carton.

## **2. DESCENTES**

Claude BAUDRON de l'ASPTT, avis favorable pour descente de 3 en GSA  
Arnaud LEMONNIER de l'AS Ménestreau, avis favorable pour descente de 2 en 3  
Thomas LEONET de l'Amicale de Neuville, avis favorable pour descente de 3 en GS A  
Alain MONSIEUR du VTT Mardié, avis défavorable. Ce coureur après avoir participé à quelques épreuves pourra représenter sa demande sur le formulaire adéquat disponible sur le site.

## **3. GESTION DES CARTONS**

Ce sujet a été mis à l'ordre du jour avec le but de simplifier les choses pour tous.  
C'est une tâche très lourde qui se déroule sur un délai très court généralement en février pour la route et en septembre pour le cyclo-cross.  
A ce jour, nous avons 265 cartons route d'édités et 49 cartons cyclo-cross soit un total de 314 cartons pour 28 clubs.  
Cette année, même avec un coût élevé en frais de poste, les cartons ont été envoyés par courrier au fur e à mesure des demandes.  
Il est demandé aux clubs et surtout aux clubs de VTT, de bien renseigner le code risque 26012 obligatoire pour l'édition du carton route.  
La circulation des chèques de deux euros et des pièces de monnaie est trop contraignante pour les trésoriers. Après discussion les représentants de clubs présents proposent de rajouter 30 euros au forfait des frais de fonctionnement et une régularisation positive ou négative sera opérée pour chaque club à la réunion annuelle en fonction du nombre de cartons commandés.

## **4. QUALIFICATIONS DEPARTEMENTAL ET REGIONAL**

Trois demandes de dérogation ont été reçues sollicitant une dérogation pour participer au championnat Régional et National sans courir au Départemental. Les demandes qui avaient été transmises au Comité Directeur ont générées une question au Directeur National de l'Ufolep. Comme pour d'autres départements le règlement National doit être respecté et les demandes sont refusées.

## **5. CALENDRIER**

Modification des horaires de la course de LAMOTTE BEUVRON du 10 juin organisée par MENESTREAU EN VILLETTE. (Voir site internet de la Commission)

## **6. DEPARTEMENTAL ROUTE**

Le Président de Nevoy Sport, Marc JARRY avait fait part à Gérard DEZECOT de l'avancement de l'organisation du Département à LES CHOUX. Le club de Nevoy est prêt pour cette organisation mais il souhaite du renfort en bénévoles et en voiture ouvreuses. Jean-Michel CHARTIER de l'ASPTT se propose de contacter des motards pour remplacer les voitures ouvreuses.

## **7. QUESTIONS DIVERSES**

Une option est prise pour la date de la réunion annuelle.  
Cela reste à confirmer mais elle pourrait avoir lieu le vendredi 6 octobre à FEROLLES.